L. Plouvier, 13 rue des Ursulines à Tourcoing, une maison rue de la Gare.

A. Duvinage, 10 rue Grand-Chemin une palissade rue Descartes — L. Brunin, 53 rue de la Chapelle-Carrette une maison rue de la Chapelle-Carrette — L. Barbotin, 34 rue de Lille 4 maisons rue du Congo — A. Leclercq, 18 rue Vauban une maison rue Vauban — J. Toulemonde, 36, rue Neuve une maison rue des Fabricants — Cavrois-Mahieu, 39 boulevard de Paris une écurie boulevard de Paris — J. Fort, 41 rue de Lille 5 maisons rue de Dammartin — J. Lagache, 24 rue Pellart une remise d'écurie rue Pellart — Veuve Taverne, 11 rue Dulat re une maison rue de Constantine — Delbarre, 67 rue Marceau 2 maisons rue Marceau — Veuve Hanselin, rue de l'Industrie 2 maisons rue d'Isly — Veuve Lemaire, 116 rue de Mons, 2 maisons boulevard de Mulhouse.

P. Blondiau, 71, rue de la Conférence, une maison rue de la Conférence. — A. Six, 69, rue des 7 ponts, un mur rue des 7 ponts. — Delattre-Henmart, 51, boulevard Gambetta, une maison angle du boulevard de Paris et rue Colbert. — Perret-Duthoit, 168, boulevard de Strasbourg, un aqueduc quai de Gand. — Laverchère, 8, rue St-Georges, un pavillon et un mur de clôture rue de la Gare ; F. Aubry, 2, boulevard de Cambrai, une maison, une écurie et une grille de clôture boulevard de Cambrai. — Mulie-Gadenne, à Lannoy, 2 maisons chemin de Cartignies.— A. Prouvost, 49, rue Neuve, un mur de cloture rue de Beaumont. — G. Beyls, boucher à Lannoy, une palissade rue des Longues Haies.

Maraudage. — Le garde-champêtre Mayeux, passant près de la ferme Téneul, à la Potennerie, jeudi, vers trois heures du soir, y surprenait Célina Gérard, âgée de 53 ans, ayant déjà empli six sacs de trèfle.

La bonne femme déclara au garde qu'elle était venue prendre ce trèfle pour la nourriture de ses lapins, d'une chèvre et d'une vache. Procès-verbal fut dressé à sa charge.

Accidents de voiture. — La voiture de M. Roger, boulanger, rue de l'Amiral-Courbet, à Croix, traversait la rue de l'Epeule, à une allure très rapide, jeudi, vers cinq heures du soir, lorsqu'elle accrocha celle de M. Delvalle, camionneur à Lille, venant en sens inverse. Les dégâts sont insignifiants.

— M. Beuscart, marchand de lait, avait arrêté sa voiture, jeudi soir, vers six heures, en face se boulangerie Bouche, rue du Tilleul, 341, pour la rendre chez un client, lorsque son cheval prit peur et fit reculer la voiture qui alla se loger dans la vitrine du boulanger.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La Fédération colombophile l'Avenir du Tilleul, rappelle aux amateurs colombophiles son concours sur Clermont, le dimanche 19 juin, chez M. Paul Libert, estaminet de la Couronne d'Or, rue des Longues-Haies, 75 prix d'honneur.

Le mraquage des pigeons se fera au moyen de la bague soudée et doublée le samedi 18 juin, de 3 à 7 heures du soir.

TOURCOING

Tirages d'obligations de l'emprunt de 1878. — Mercredi à 10 heures du matin, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Diéval, adjoint, assisté de MM. Carron-Catel et Sénélar, conseillers municipaux, en présence de M. Rullé, receveur municipal, le 16e tirage de l'emprunt de 2,250,000 fr. autorisé par la loi du 27 février 1878 et destiné à l'installation de l'usine municipale à gaz.

Il a été extrait de la roue 77 obligations remboursables à partir du 15 juillet prochain.

3824	2508	2902	2633	1993	1439	3544
1126	3361	4252	1913	77	878	2068
4192	4427	2021	2552	2758	3328	1623
1690	2192	1803	120	1639	1265	1848
592	2824	2158	1293	1536	2517	1234
1174	1660	4340	2828	1867	2288	676
88	4538	1144	4121	267	3168	849
1183	1756	1822	3233	2098	2854	2911
791	1456	3132	2133	92	1306	3839
4020	1597	4762	4302	596	2988	2223
505	1218	32	1155	4281	4195	2276

Distinctions honorifiques. — Dans la liste des nominations au grade d'officiers d'académie, que publie le *Journal Officiel* d'hier, nous relevons le nom de M. François Masurel, président de la Société de géographie de Tourcoing.

Descente du juge d'instruction. — M. du Liscouet, juge d'instruction près le parquet de Lille est descendu hier à 2 heures après-midi à Roubaix et s'est transporté chez Mme veuve Constantin Descat, au Blanc-Four. Le magistrat instructeur avait fait amener sous la conduite de cinq gendarmes de Lille trois individus, les nommés Penet, Turlingue et Degraeve, arrêtés il y a quelques mois par le garde champêtre Dalmate, sous l'inculpation de nombreux vols de basse-cour commis dans la région.

De chez Mme Descat, où des faisans avaient été dérobés pendant l'hiver, M. le juge d'instruction s'est rendu, suivi des prisonniers, à la campagne de M. César Pollet à Mouveaux, puis chez M. Auguste Dalle, cultivateur à Marcq-en-Barœul, où des vols de poules ont eu lieu, qui sont imputés aux mêmes inculpés. Ceux-ci nient ces vols.

Grave accident. — Hier après-midi, M. Moïse Florin, 17 ans 1/2, menuisier demeurant rue de la Croix-Rouge, 179, a été victime d'un très grave accident.

En montant au grenier de sa maison, le jeune homme perdit l'équilibre et tomba sur la tête d'une hauteur de 5 mètres. On le releva avec des fractures du crâne, compliquées d'introduction d'esquilles d'os. M. le docteur Rousselot qui a été mandé près du blessé a jugé son état fort grave et ne peut se prononcer.

Tombé d'une échelle. — M. Louis Maerten, 46 ans, menuisier, demeurant au Pont de Neuville, travaillait hier matin à la réparation d'une corniche de plombière dans une maison de la rue de la Laite, lorsque l'échelle sur laquelle il était monté glissa.

L'ouvrier fut précipité sur le sol et dans sa chute se fractura la jambe gauche au-dessous du genou.

Il a de plus le côté droit légèrement contusionné. Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, il a été reconduit en voiture à son domicile.

Carrousel au Blanc-Seau. — Demain dimanche 19 juin à 2 h. 1/2 aura lieu au Blanc-Seau sous la présidence de M. Louis Despinoy, conseiller municipal un grand carrousel attelé.

La Fanfare du Point Central prêtera son bienveillant concours.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

Fanfare du Point-Central. — Le conseil d'administration de la fanfare du Point-Central prévient MM. les sociétaires qu'il y aura répétition ce soir samedi à 8 h. 1/2 au lieu de dimanche, en raison du carrousel du Blanc-Seau. Ils sont priés de n'y pas manquer.

LILLE

Terrible chute mortelle

Hier après-midi, vers 4 heures, la rue de l'Hôpital militaire a été le théâtre d'un accident, dans lequel nous avons malheureusement à déplorer la mort d'un homme.

Un ouvrier peintre, M. Edouard Leclercq, 38 ans, travaillant pour le compte de M. Florimond Leclercq, rue du Molinel, était occupé à peindre la façade de la maison portant le n° 40 et occupée par M. Fevez, agent de change. Il était monté sur le balcon placé au-dessus de la grand'porte, à environ 5 mètres du sol ; contre le balcon était appuyée une échelle, qui devait lui servir à descendre.

Au moment où il posait le pied sur le premier échelon, l'échelle glissa et le malheureux tomba avec elle sur le trottoir, la tête en avant.

Au bruit de la chute, d'autres ouvriers, qui travaillaient dans l'intérieur de la maison s'empressèrent de le relever. En même temps M. le docteur Henry, qui habite maison tenante, arrivait ; mais le pauvre Leclercq avait le crâne fracassé. Il perdait du sang en abondance par sa blessure et par le nez et il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

En attendant que M. le commissaire de police du 1er arrondissement vint faire les constatations, le cadavre fut placé sur un matelas, dans la cour de M. Fevez. Puis, comme le défunt habite Thumesnil, où il est marié et père de six enfants, il fut transporté à la morgue sur un brancard, en attendant que sa famille fasse les démarches nécessaires pour le transport à Thumesnil.

Bonne capture. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, de hardis malfaiteurs ont complètement dévalisé le poulailler de M. Notot, rue de Condé : poules, lapins, pigeons, tout a été enlevé.

Le volé s'en fut porter sa plainte à M. le commissaire de police du 6e arrondissement, qui mit aussitôt des agents en campagne. Les recherches amenèrent l'arrestation de cinq des auteurs de ce larcin. Ce sont : Pierre Salins, 23 ans, journalier ; Louis Pape, 25 ans, mouleur ; Auguste Eckmann, 32 ans, tisserand ; Polydore Meganck, 25 ans, journalier, et Louis Gamine, 22 ans, tous demeurant à Wazemmes.

Tentative de suicide. — Hier, vers quatre heures de l'après-midi, M. Omer-Alfrez Duez, 30 ans, célibataire, ancien filtier, demeurant rue de la Vignette, 15, dans une chambre garnie au second étage, sur la derrière, a tenté de se suicider en se tirant au milieu du front un coup de revolver du calibre 5 millimètres.

La balle s'est aplatie sur l'os frontal ; elle se trouvait presque à fleur de peau, de sorte qu'elle a pu être extraite facilement par M. le docteur Raynal, que M. le commissaire de police du 4e arrondissement avait emmené avec lui dès qu'il fut averti.

M. Duez, qui travaille depuis quelque temps aux ateliers d'Hellemmes, explique dans deux lettres, l'une à M. Sandrieu, de Fives ; l'autre à M. Martin, son contre-maître qu'il se donnait la mort parce qu'il avait été congédié.

Bien que son état ne présentât aucune gravité, il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur, à l'aide de la voiture d'ambulance.

LE NORD

Incendie à la Chapelle d'Armentières

Vendredi soir, vers sept heures, l'ancienne ferme de M. Auguste Bauet, située rue Fleurie, a été complètement détruite par un incendie dont les causes sont ignorées.

Cette ferme était abandonnée depuis environ six années.

Quand les pompiers de la Chapelle arrivèrent sur les lieux, l'incendie avait fait son œuvre.

Les dégâts, couverts par l'assurance, peuvent s'élever à 40000 fr.

AVESNES

LE PARRICIDE D'ETRŒUNGT

Le pourvoi de Lebeau a été rejeté ; celui-ci l'ignore, et la frayeur à laquelle il paraissait en proie lors de son arrivée à Avesnes, est complètement dissipée.

Il chante maintenant dans sa cellule du matin au soir et possède un répertoire bien fourni en chansonnettes comiques qui fait les délices de ses deux « moutons ». Il croit que sa peine sera commuée et songe au voyage à la Nouvelle-Calédonie, un pays magnifique, d'après lui.

LE CRIME D'HAUTMONT

M. Wiart, d'Hautmont, le mari de la femme assassinée, est arrivé au train de 9 heures, accompagné d'un gendarme. Il apportait le paquet trouvé au bois du Quesnoy à Hautmont, dans lequel étaient des vêtements volés chez lui et des pages d'un livret militaire belge, qui a permis à la justice de faire procéder à

L'arrestation des assassins

Le principal inculpé, Claeys, Edmond, 27 ans, a été arrêté mardi à Montataire, arrondissement de Senlis (Oise), au moment où il entrait dans l'estaminet Dutrieux. Depuis quelques jours, la gendarmerie surveillait la maison, où l'on savait que le meurtrier de Mme Wiart devait s'arrêter ; à peine avait-il franchi le seuil qu'il était appréhendé et solidement enchaîné.

Le second assassin, Pierre Matheuw, 30 ans, avait abandonné son complice pour suivre une route opposée ; ce qui ne l'a pas empêché de se faire arrêter à Cassel (arrondissement d'Hazebrouck).

Tous deux ont été dirigés sur la prison d'Avesnes, où ils sont arrivés hier : Matheuw, par le train de midi 27 et Claeys, à 2 heures 55.

Claeys et Matheuw sont nés à Beermeen (Belgique) ; tous deux sont blonds avec les yeux gris ; le premier a 1 m. 60, le second 1 m. 68 et deux cicatrices très apparentes au-dessus de l'œil et au front.

DUNKERQUE

Petite collision au bassin de Freycinet

Le 3-mâts anglais « Wychwood » sortant du bassin, allant à Sunderland, a abordé le bateau-poste, fermant la cale de radoub n° 4 et lui a occasionné quelques avaries à ses garde-fous, sans en éprouver lui-même.

Accident mortel à Bourbourg

Un terrible accident vient de jeter la plus vive émotion dans Bourbourg. M. Chevalier, 28 ans, domestique, chez Mme Tettart, entrait dans l'écurie de la ferme, lorsqu'il reçut dans le ventre une violente ruade que lui avait lancé un jeune poulain. Il est mort peu de temps après avoir reçu ces terribles coups de pieds.

La consommation des bons médicaments augmente toujours, alors qu'une foule d'autres disparaissent : c'est ce qui arrive pour le **Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie**, qui a été adopté par la Commission officielle du Codex comme sirop antiscorbutique ; pour les jeunes enfants privés d'appétit, pâles, délicats, lymphatiques, sujets aux éruptions de la tête, de la peau et du visage, à l'inflammation des glandes du cou, c'est un médicament héroïque. 4652

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 17 Juin

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Viande corrompue. — Le sieur Henri Tournemine, boucher, dans la banlieue de Lille, est inculpé d'avoir mis en vente de la viande corrompue. Deux contraventions lui ont aussi été dressées. M. Denis, vétérinaire, prétend qu'une tête, un cuisseau de veau et un foie de bœuf, ont été trouvés chez le sieur Tournemine dans un état de putréfaction avancée.

MM. Leroy, Lefebvre, directeur de l'Abattoir, Frémer, vétérinaire et deux vérificateurs cités comme témoins à charge, déclarent avoir visité la viande, l'avoir reconnue pour être de 3e qualité, mais bonne à être livrée à la consommation.

M. Guillemin, substitut, ministère public, requiert une condamnation contre Tournemine.

Me Binet, défenseur de l'inculpé, demande l'acquittement pur et simple de son client.

Le tribunal renvoie son jugement de cette affaire à huitaine.

MARCQ-EN-BARŒUL

Coups. — Le 1er mai, une dispute survint entre les sieurs Geysteyn et Eugène Gambier. Cette dispute dégénéra bientôt en rixe et Gambier porta à Geysteyn un violent coup de talon qui le mit, pendant quinze jours, dans l'impossibilité de travailler.

Plainte fut déposée devant M. le commissaire de police et Gambier comparaissait hier devant le tribunal correctionnel.

Le plaignant demande deux cents francs de dommages et intérêts.

L'inculpé prétend qu'il n'a fait que se défendre et qu'il n'a pas porté de coups de pied à Geysteyn.

Le tribunal condamne Gambier à 15 jours de prison et 16 francs d'amende, avec le bénéfice de la loi Bérenger. Il le condamne en outre à payer 50 fr. de dommages-intérêts à Geysteyn.

***

Autres condamnations. — Pierre Legraux, 15 jours de prison, pour mendicité — Angelo Motto, 15 jours, vagabondage — Emile Desfresne, 3 mois — Célina Leclercq, 3 mois — Rosalie Leclercq, 4 mois — Marie Jeanssens, 2 mois, pour infraction à un arrêté d'expulsion — Adolphe Davienne, 1 mois et 500 fr. d'amende, fraude — Oscar Asiaux 8 jour et 5 fr., outrage et ivresse — Augustin Dupont, 8 jours et 16 fr., coups.

Me COURANT.

Nouvelles à la Main

Entre carabins au quartier latin :

On parle d'un professeur très distingué, mais peu aimé à cause de la brusquerie de ses manières.

— Il n'est pas « commode », dit un des étudiants, et quand il a quelque chose de désagréable à vous dire, il le... dit sec.

BRULE-MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez, je vous prie, accueillir avec bienveillance les réflexions que suggère la récente nomination de M. Paris, conseiller municipal de Tourcoing, comme délégué du Conseil supérieur du travail.

Cette distinction, justifiée par les services aussi dévoués que sérieux qu'a rendus M. Paris aux intérêts des travailleurs, honore à la fois, la République qui sait reconnaître et apprécier ces services et celui qui s'en est rendu digne.

Elle démontre la bienveillance que le gouvernement porte et témoigne aux classes ouvrières, en désignant un de ses élus pour défendre leurs intérêts.

Il m'a paru que le fait valait bien, sous ces rapports, d'être signalé à l'attention de tous ceux qui sont groupés autour de notre drapeau

Et je ne terminerai pas sans reporter une partie de l'honneur sur notre sympathique député, M Dron, qui a attiré l'attention du gouvernement de la République, sur un excellent serviteur.

A chacun sa part de mérite.

Signé : *Un républicain de vieille date.*

KERMESSES

Dimanche 19 juin. — A Bondues, Lambersart, Lille (quartier Sacré-Cœur), Salomé, Thumesnil, Wattrelos, Wavrin.

Etat-civil de Roubaix

Du 17 juin

Naissances. — Claire Favier, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux 29. — Jeanne Carbonnelle, rue du Moulin 28 — Augustin Demené, rue Bayart 36. — Théophile Weytens, rue des Anges 23. — Henri Lefebvre, rue Pellart, fort Mulliez 25. — Rose Rosez, rue Soubise, cour Watteau 7. — Alfred Vermeersch, rue des Anges 21.

Décès. — Madeleine Vitse, 6 mois, rue de la Liberté 13. — Gustave Champion, 3 mois, rue Turgot. — Marie Delaby, 35 ans, Grand'Rue 3 ter. — Amélie Dalmar, 57 ans, rue Decrême 143.

Etat-civil de Tourcoing

Du 17 juin

Naissances. — Richard Roeting, rue du Bus. — Madeleine Delannoy, rue de Gand. — Marie Lecompte, rue du Calvaire. — Charles Vermeersch, rue de Lille. — Emile Petit, rue Cimbale, Hortense Floris, rue des Champs.

Décès. — Anatole Gits, 1 an, rue de l'Epine. — Héléna Prouvost, 24 ans, rue Houchard. — Henri Daleux, 14 jours, rue du Prince.

BIBLIOGRAPHIE

La collection des *Artistes célèbres*, publiée à la *Librairie de l'Art* sous la direction de Paul Leroi, vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage : *les Clouet et Corneille de Lyon*, par Henri Bouchot, au Cabinet des Estampes. Ce travail n'est point une compilation de livres de seconde main, il fournit aux amateurs de portraits un nouveau moyen de contrôle tout entier puisé à des sources inédites. L'auteur a joint à son livre une liste des portraitistes officiels à la Cour des Valois, de 1515 à 1572. Les illustrations montrent pour la première fois des Clouet ou des Corneille de Lyon indiscutables, d'après les originaux de nos musées nationaux jusqu'à ce jour inconnus.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES, la

REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, dysenterie, glaires, flatus, aigreur, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névroses, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces.

Witry-lez-Reims (Marne), le 23 octobre 1890

Je fais personnellement usage de la Revalescière et la prescris à mes malades, particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à *ramasser* les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Dr RAVAUD.

Le Dr Elmélie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès et à plusieurs reprises votre Revalescière. En ce moment encore je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, curé-doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil. 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75 ; 2 kil. 1/2, 18 fr.; 6 kil. 40 fr., soit environ 25 c., le repas. 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi *franco* contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôts à Lille, pharmacie Centrale ; Gobert et Cie, 26, rue Esquermoise ; Bruneau, pharm., 71, rue Nationale ; Berche, 56, rue de Paris ; Epicerie Parisienne, 2, rue Nationale. 132

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 17 juin

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE B F Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 90	..	..	..	..	..
Fév.	4 90	..	..	..	..	..
Mars	4 90	..	..	..	..	..
Avril	..	..	..	..	..	..
Mai	..	..	..	..	..	..
Juin	4 775	..	4 55	..	4 50	..
Juillet	4 775	4 775	..	..	4 55	..
Août	4 80	4 80	..	..	..	..
Septembre	4 825	4 ..	..	..	..	..
Octobre	4 90	4 875	..	..	..	..
Novembre	4 875	4 875	..	..	..	..
Décembre	4 875	4 925	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A. B.

Janvier	..	Juillet	4 90
Février	..	Août	5 ..
Mars	..	Septembre	5 ..
Avril	..	Octobre	5 ..
Mai	..	Novembr.	5 ..
Juin	4 95	Décembr.	..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Juillet	5,000	à	4.775
Octobre	5,000	à	4.80
»	5,000	à	4.875
Décembre	15,000	à	4.975

Total de la journée : 25 000 kilos.

Tendance calme.

Anvers, 17 juin

Peignées allemandes de la Plata

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0 ; septembre, 00.00

Contrat B

Février, 0.00 0/0; mars, 0.00 0/0; avril 0.00 0/0; mai 0.00 0/0; juin, 4.75 0/0; juillet 4.75 0/0 août, 4.77 1/2; septembre 4.80 0/0; octobre, 4.80 0/0 ; novembre, 4.82 0/0; décembre, 4.85 0/0 ; janvier, 0.00 0/0.

Ventes : 60.000 kil.

Marché calme. Ventes en disponible 00 balles Plata en saint.

BOURSES COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 17 juin	HUILES GR. l'hectolitre		Cdj.	Cp.	TOURT. les 100 kilos	
Colza	—	—	55	—	— à	— —
Œillette b. g.	—	—	—	—	16 — à	— —
Lin de pays	—	—	54 —	51 50	23 — à	25 —
Lin étranger	—	—	45 —	—	22 — à	23 —
Cameline	—	—	—	—	— à	— —
Chanvre	—	—	—	—	10 — à	11 —

Huile épurée pour quinquet 61 — à —

PARIS, 17 juin (*Dépêche spéciale*)

Huile de Colza	17	16	Huile de Lin	17	16
Courant	55 25	55 50	Courant	46 —	45 75
Juillet	55 50	55 75	Juillet	46 —	46 —
J.-A.	55 75	55 75	J.-A.	46 25	46 25
4 dern.	56 75	55 75	4 dern.	47 25	47 25

SUCRES

LILLE	Coursd. jour	Cours préc.
Sucre N° 88 (88 degrés)	— —	— —
» acquits	— —	37 —
» blanc type N° 3	— —	39 50
» pain 6 kil. N° 1	109 —	109 —
Betteraves disponibles	— —	46 50
Mélasse	— —	48 —
3/6 fin disponible	— —	— —

PARIS, 17 juin — (*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène

Roux 88 ... 37 75 — — | — —

Sucres blancs

Courant	38 12	38 87
Juillet	38 25	38 —
Juillet-A	38 37	38 12
4 Octobre	37 —	37 25

Raffiné ... 104 50 à — —

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 17 juin (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques.

	17	16		17	16
Courant	52 30	52 35	J.-A.	53 50	53 25
Juillet	53 10	53 85	4 dern.	54 35	54 80

Marque Corbeil ... 57

Blés

Courant	23 60	23 65	J.-A.	23 90	24 15
Juillet	23 80	24 —	4 dern.	24 10	24 75

Seigle

Courant	16 50	16 50	J.-A.	16 25	16 50
Juillet	16 25	16 25	4 dern.	16 25	16 30

ALCOOLS

PARIS, 17 juin — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	17	16
Courant	49 75	50 —
Juillet	49 25	49 25
4 Chauds	48 75	48 75
4 derniers	43 75	43 75

PETROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc	13 1/2 à —	13 5/8 à —
Courant	— / à —	13 3/8 à —
4 premiers mois	— / à —	16 / à —
4 derniers mois	13 5/8 à —	16 / à —

CAFÉS

HAVRE — (à terme)

Janvier	1893	76 75	Juillet	80 50
Février		76 75	Août	80 25
Mars		76 75	Septembre	80 25
Avril		—	Octobre	78 50
Mai		—	Novembre	78 75
Juin	1892	81 50	Décembre	77 25

ANVERS. — Santos.

Janvier		— —	Juillet	83 —
Février		— —	Août	— —
Mars		— —	Septembre	— —
Avril		— —	Octobre	— —
Mai		85 25	Novembre	— —
Juin	1892	84 50	Décembre	— —

COTONS

HAVRE

Janvier	1893	51 75	Juillet	49 1/2
Février		52 1/8	Août	49 7/8
Mars		52 5/8	Septembre	50 1/4
Avril		53 —	Octobre	50 5/8
Mai		—	Novembre	51 —
Juin	1892	49 —	Décembre	51 3/8

LA VILLETTE, 17 juin — Bestiaux

	Amenés	Vendus	1re q.	2e q.	3e q.
Veaux	812	728	1 86	1 60	1 40

BOURSE DE LILLE

Du 17 juin

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille 1884, 412,50. — Département du Nord, 107.50.

ACTIONS

Anzin 100e de denier (288 deniers) n. 4575 4080. — Bruay (P. de C.) [illegible] 11890 50 — Bully-Grenay, le 1/6, ex-coupon n° 56, (18000 parts, 2322,50 2322. — Courrières, le dixième, 4455. — Campagnette ex-c. n. 12, 3550 p. 535 fr.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 17 juin 1892

Emp. 3 1/2 s. 1.	102 40		Brux. 1886	103 75
— sér. II.	102 05		Non libéré 1886	—
— sér. III.	102 —		Ostende à prim.	—
— 3.	93 50		— 1877 4.	—
— 2 1/2.	88 50		— 1880 3.	—
Annuités à 1/3.	—		Tournai 1874.	101 50
—	—		— 1885 3 1/2	—
— 4.	97 60		Gand 18..	103 50
Cr. com. à 1/2	113 —		18..	102 50
— 4.	110 —		18..	101 —
— 3.	97 —		Liège 18..	93 25
— 3 pc 1861	—		18..	—
— 3 pc 1868	—		18..	—
Anvers 1887 lib.	101 50		1874.	104 50
Non libéré 1887	—		1879.	103 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juin.

On constate des offres au comptant sur le 3 0/0. Le pair de 100 fr. provoque des réalisations assez nombreuses et qui ne peuvent pas surprendre au lendemain du détachement du coupon.

Le 3 0/0 ancien clôture à 99,70.

Le Nouveau à 100,75.

Le 4 1/2 à 106.

Le détachement en juillet du coupon de 2 fr. 17 sur la Rente Italienne contribue à la fermeté de ce fonds d'Etat à 93.35.

L'Extérieure fléchit à 63 7/8.

Le rouble à 257 1/2.

Le Russe nouveau à 78.80.

L'Orient à 68.35.

Le 3 0/0 Portugais reste stationnaire, à 24 7/8 par suite de l'incertitude où l'on est toujours relativement aux bases du nouvel arrangement dont le gouvernement a pris l'initiative.

L'Action de la Banque de France oscille de 4,170 à 4,175.

Le Crédit Foncier se relève à 1177.

On considère son concours comme indispensable pour l'organisation d'un crédit agricole.

La Banque de Paris est en excellentes tendances, à 670.

La Société générale se maintient fermement à 466.

Le Crédit Lyonnais s'échange activement à 788.

L'action des Immeubles de France consolide son avance à 498.

Les Chemins économiques progressent à 435.

Informations financières

L'action Portia s'est relevée jusqu'à 50 fr. sur le bruit que cette société était sur le point d'être englobée par la société des explosifs industriels (Fulminite).

Informations prises, cette nouvelle est absolument inexacte, la Société des Explosifs Industriels désirant garder son entière indépendance.

La part Fulminite vient de toucher le cours de 55.

COUPONS

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — ROUBAIX
Rue Nationale, 69 bis — 6, rue de la Gare

PAIE, dès maintenant

tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu, à l'échéance des 1er et 15 Juin

Imp. du journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le Gérant : F. [illegible]

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 26

L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR QUI NAIT

Jusqu'ici, dans sa vie vagabonde, le voleur de M. Gardon n'avait connu que des amours de rencontre et, d'ailleurs, il était absorbé par ses aventures. Toute son âme allait vers l'or, cet or qu'il possédait maintenant.

Mais aujourd'hui, à quarante ans, le sang remué par des ardeurs effrénées, habitué aux choses extravagantes, éprouvant le besoin de connaître les suprêmes voluptés d'un grand amour, il était prêt à commettre les plus extraordinaires folies pour assouvir ce besoin.

Sur sa route, le hasard plaça Marthe Garin.

Le bandit, écumeur de côtes et coureur de tripots, fut attiré par la beauté fine, distinguée, artiste, de la Parisienne. Marthe était célèbre, honnête, digne d'inspirer les passions les plus tenaces, il l'adora.

En huit jours, il fut épris de la jeune fille au point de s'étonner lui-même d'être devenu si vite la proie de son désir.

Pour lui un seul but, une seule idée. Ce fut la revanche de ses méfaits, de ses crimes tranquilles, de son existence vouée au mal, la revanche des choses sacrées, dont il professait le mépris.

Il aima l'artiste comme il aimait l'or, décidé à la posséder à n'importe quel prix.

Mais son intelligence ne l'abandonna pas pour cela ; il ne fut pas assez fou pour croire qu'il s'emparerait de Marthe Garin comme des tonneaux d'or de Jacques de Montclar, par un coup d'audace.

Et aussi il ne s'illusionnait pas sur l'effet produit par ses œillades et par ses déclarations.

En prenant la peau d'un gentilhomme correct, bien établi dans sa fortune, il perdait la seule originalité qui put s'imposer, qui put le faire remarquer : son allure d'aventurier, sa face terrible, ses façons de capitaine de routiers. Peut-être Marthe eut fait attention au gentilhomme de grands chemins, au rouleur de monde bizarres ; elle ne pouvait qu'être importunée par l'obsession d'un monsieur comme les autres.

Du reste, elle adorait Giorgio Montagna, son fiancé.

Rien à tenter.

Comme tous les hommes forts, comme tous les guetteurs de proies, M. de la Fusterie possédait, au suprême degré, cette force suprême, la patience.

Il attendit.

Ce ne fut pas long.

Même, il pensa perdre la partie, pour vouloir la jouer trop vite, puisqu'il se fit mettre à la porte de l'atelier de Marthe, la veille de cette visite où on lui permit d'exposer ses projets.

Une fois Giorgio parti, il espéra. Après une nuit de réflexion, il arrêta son plan. Il viendrait en ami, offrant sa fortune au fils de Marthe.

Jamais Marthe ne se vendrait. Elle gagnait 40,000 fr. par an, elle était fière, foncièrement honnête. Même après l'affront fait par Georges, alors que sa fureur eût pu l'amener à un acte désespéré, elle eût repoussé les offres insolentes du premier venu.

Mais son enfant, à l'abri de la misère, assuré d'une existence dorée, c'était tentant.

Cela coûtait au marquis tout le bénéfice de son vol.

Tant pis ! Au point où il en était, une année passée auprès de Marthe compensait largement ce sacrifice.

Au bout de l'année, il se ferait sauter la cervelle, ou bien il partirait après de nouveaux millions. Au sortir des joies entrevues, ce serait un excellent dérivatif à ses regrets que l'obligation de gagner sa vie, de gagner de nouveaux millions !

Et aussi, peut-être que Marthe le garderait auprès d'elle.

En tous cas, il était prêt à donner l'or de M. Gardon contre un an de plaisirs, si violents, qu'en y songeant il se sentait les épaules traversées de frissons aigus.

Il n'avait qu'une crainte, qu'elle n'acceptât pas !

Elle accepta !

Le soir, comme il veillait, anxieux, dans son appartement de la rue de Lisbonne, son valet de pied lui apporta une lettre.

Trois mots très courts :

« Un an, oui. »

Signé en toutes lettres, comme un contrat : « Marthe Garin ».

La joie qu'éprouva le gentilhomme provençal le paya de toutes les affres de son passé.

Il n'eût pas cru qu'on pût être aussi heureux. Cette année qu'il allait vivre lui parut comme un éblouissement dans son avenir : il ne se dit même pas qu'une année est vite passée, qu'il serait pauvre dans 365 jours.

— 365 jours ! s'écria-t-il. Je serai son mari pendant 365 jours !

Il riait comme un idiot, absolument ; ses yeux, d'ordinaire si brillants, se voilaient et un rictus de fou déformait ses lèvres.

Cet homme avait des passions effrayantes.

Alors, après avoir soigneusement fermé la porte, il prit dans une armoire de sa chambre une cassette en bois des îles.

Elle contenait les cinq millions et demi du père de Suzanne.

Il compta la somme réservée au fils de celle qu'il allait embrasser un an de suite.

Puis il compta ce qui lui restait.

Il y avait, dans cette dernière part de quoi passer une année dans le luxe. Même il lui resterait une somme suffisante pour risquer de nouveaux coups, avec plus de chances de réussite.

C'était étrange de voir ce bandit, ruiné naguère au point de partager le repas des portefaix de la Nouvelle-Orléans, éparpiller ces liasses de papier bleu ou noir, sans que la vue de cet entassement de billets de mille francs pût l'intéresser, l'arracher un moment à la contemplation béate d'une image qui hantait son cerveau.

Dans la cassette il replaça les cinq millions promis, rangea ailleurs les cinq cents billets à lui, puis se promena jusqu'à minuit de long en large dans son salon.

Le lendemain, avant le déjeuner, il se présenta chez Marthe Garin, porteur de la précieuse cassette.

Son premier mot fut :

— Merci !

La jeune femme était très pâle. Sans doute elle avait pleuré toute la nuit, placée entre sa répugnance d'accepter le marché offert et le désir d'assurer à son enfant une fortune énorme.

Pourtant, une fois décidée, elle prenait son parti avec une crânerie touchante. Ce fut presque doucement qu'elle répondit :

— J'espère que cette année ne vous semblera pas trop longue.

Le marquis déposa alors la cassette sur la table.

— Je vous le répète, je suis à vos ordres, le plus soumis des esclaves. Vous avez peut-être eu l'affreuse idée que vous acceptiez un marché. Il n'en est rien. Je me contenterai de ce que vous me donnerez. Même les premiers temps, je viendrai vous rendre visite quelques minutes par jour, pas plus.

Très adroit, M. de la Fusterie savait qu'il lui fallait d'abord se fixer dans cette maison, y entrer en protecteur désintéressé. L'intelligence et la probité de Marthe lui tiendraient compte de sa discrétion.

Et aussi il ne voulait pas que la jeune femme se méfiât de lui. Car les renseignements qu'elle prendrait sur les sires de Goudry avaient besoin d'être expliqués par le marquis.

A force de prévenances et de corrections il endormirait la méfiance de la jeune fille.

Le nom de Goudry, choisi parmi beaucoup d'autres étudiés jadis par la Fusterie dans sa course à travers les aventures, appartenait à un gentilhomme mort naguère de la fièvre jaune sur un trottoir de San Francisco. Orphelin, fils unique, ce Goudry, né près d'Agram, sur les bords de l'Adriatique, avait vendu ses biens pour tenter en Amérique un coup destiné à l'enrichir très vite. Il y laissa sa peau.

Personne ne s'inquiétant de lui, le marquis avait choisi son nom. Si on demandait au consul d'Autriche ce qu'était ce Jean de Goudry qui semait les millions, il répondrait que le porteur de ce nom appartenait à une bonne famille et s'était enrichi au loin.

— Voici les cinq millions.

Il sortait des paquets de billets piqués par des épingles anglaises.

— Ils sont par centaines, numérotés. D'ailleurs vous les ferez compter.

Marthe regardait ces liasses froissées, surprise que la vue de cinq millions lui causât aussi peu d'éblouissement.

— J'ai préparé un billet vous garantissant la propriété de cette somme. Du reste je ne pourrais même pas les reprendre. Vous n'auriez qu'à nier l'avoir reçue.

Elle eut un geste vague, il eut un geste indifférent.

Enfin, elle tendit sa main fine au marquis, qui s'en saisit et y déposa un baiser respectueux.

— Vous déjeunez avec moi ? monsieur de Goudry.

— Ce sera un honneur et une joie, fit la Fusterie.

Pendant le quart d'heure qui précéda le déjeuner, ils ne savaient que dire. Pour Marthe cela semblait un cauchemar. Pour le marquis c'était l'entrée en possession de son rêve ardent, et il savourait alors son triomphe.

— M'accompagnerez-vous cet après-midi à l'Exposition ?

— Certes !

— Puisque vous remplacez M. Montagna dans mon intimité, vous aurez la charge de me guider.

Elle tenait beaucoup à montrer le marquis à Georges.

En effet, à trois heures, une voiture attela à la porte Rapp.

Marthe en descendait, prit le bras de M. de Goudry, et ensemble ils traversèrent le hall de la sculpture.

Ce fut un étonnement général dans le clan des initiés.

(*A suivre*)

JULES DE GASTYNE.